

*Municipalité de Leclercville*



1014, rue de l'Église  
Leclercville (Québec) G0S 2K0  
Tél : 819 292-2331  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)  
[www.munleclercville.qc.ca](http://www.munleclercville.qc.ca)

# AVIS PUBLIC

## CONSULTATION ÉCRITE

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

#### **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-162 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AYANT POUR OBJETS :**

- D'établir des normes relatives à la protection des talus et à la gestion des eaux pluviales.
- 1. Conformément à l'arrêté ministériel 2002-074 du ministre de la Santé et des Services Sociaux ainsi qu'à la résolution 2020-10-186, nous invitons toute personne intéressée à transmettre des questions, des observations ou des commentaires **par écrit** à l'adresse courriel suivante : [dg@munleclercville.qc.ca](mailto:dg@munleclercville.qc.ca) ou à les déposer dans la boîte située à l'entrée du bureau municipal au 1014, rue de l'Église, au plus tard le 26 octobre à 12h (midi).
- 2. Toute personne adressant une question, une observation ou un commentaire doit indiquer son nom et des coordonnées pour qu'on puisse la rejoindre au besoin (courriel, téléphone, etc.).
- 3. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 4. Ce projet de règlement concerne toutes les zones, tant urbaines qu'agricoles. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité ou en demander une copie au bureau municipal.

Le 9 octobre 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 9<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 octobre 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP

Directrice générale et secrétaire-trésorière